



MULTI-ACCUEIL de FRONTON

Impasse de la Gare

31620 FRONTON

Tél. : 05.62.79.08.85

Courriel : laurence.miqueu@cc-dufrontonnais.fr
multiaccueil.fronton@cc-dufrontonnais.fr

Chers parents,

Nous vous demandons de nous fournir :

Une prescription médicale de votre médecin pour l'administration d'un antipyrétique en cas de fièvre ou douleur.

Le médecin **précisera la température** à laquelle il faut donner du paracétamol **ainsi que le poids de l'enfant, l'âge de l'enfant, la fréquence des doses sur la journée.**

Si votre enfant venait à avoir de la fièvre, sans cette prescription, nous ne pourrions pas lui administrer de médicament contre la fièvre ou la douleur.

Nous ne pouvons plus peser les enfants. Par conséquent cette prescription doit être renouveler selon la périodicité suivante :

- Sur le groupe des milles pattes il faudra une prescription en septembre, décembre ou janvier et mars ou avril.
- Sur le groupe des coccinelles, il faudra une prescription en septembre et janvier.
- Sur le groupe des papillons, il faudra une prescription en septembre.

Ps : Votre médecin à la possibilité de nous envoyer l'ordonnance directement au Multi-Accueil :

Par Mail : multiaccueil.fronton@cc-dufrontonnais.fr